



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

ÉDITO

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, tant sur le plan économique que social. Dans la continuité de 2020, le Département s'est fortement mobilisé tout au long de cette année pour être aux côtés des Réunionnais fortement impactés par cette épidémie.

Au profit des plus fragiles, nous avons prorogé les dispositifs Pass Bien-Être et le Chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène (CAPAH) qui ont permis d'accompagner des milliers de familles réunionnaises.

Pour le monde économique, outre un effort accru en matière d'investissement (182 millions d'euros investis dans l'économie locale, en hausse de 20% par rapport à 2020), le Département a su faire preuve de souplesse et d'agilité pour accompagner les entreprises attributaires de marchés publics.

L'année 2021 a aussi permis de constater toute l'efficacité du dispositif R+ dont l'expérimentation s'est terminée en décembre avec un bilan positif puisque 4 600 parcours d'insertion ont été contractualisés. Fort de ce résultat qui a permis de renforcer le positionnement du Département comme acteur majeur dans l'accompagnement vers l'insertion, R+ a été reconduit jusqu'en 2024 avec des objectifs ambitieux en matière d'insertion.

2021 a aussi été l'année du renouvellement de notre partenariat avec les communes avec la validation de la seconde génération du Pacte de solidarité territoriale, pour un budget de 100 millions d'euros, dont un volet consacré au financement d'actions relatives à la transition écologique et solidaire.

De transition écologique et solidaire, il en a d'ailleurs particulièrement été question tout au long de l'année 2021 avec la validation du plan départemental éponyme. Ce plan inscrit clairement cette vision et cette ambition au cœur de l'action publique départementale, ce qui se traduit notamment par le développement des énergies propres, le verdissement du parc automobile départemental, mais aussi par la mise en œuvre du Plan 1 Million d'arbres qui s'est matérialisé par des opérations de plantations tout au long de cette année.

L'année 2021 a surtout été marquée par le renouvellement de l'assemblée départementale et le travail d'élaboration du nouveau plan de mandature à travers une démarche innovante associant élus et services de la Collectivité pour une meilleure prise en compte des besoins de la population et des réalités des territoires. Je tiens à renouveler mes remerciements à tous les élus et agents mobilisés.

La qualité de ce travail collaboratif a permis le vote à l'unanimité, en novembre dernier, de ce plan de mandature 2021 – 2028 articulé autour de 10 grandes ambitions :

- Renforcer l'accès aux droits et la prévention, répondre à l'urgence sociale
- Accompagner les parents, protéger les enfants et favoriser leur réussite
- Protéger et accompagner les plus vulnérables
- Favoriser la réussite des jeunes, en faire des citoyens
- Démocratiser la culture, valoriser le patrimoine, promouvoir le sport
- Accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire
- Faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire
- Préserver et valoriser durablement nos ressources
- Développer les échanges et la solidarité dans l'océan Indien
- Et enfin, simplifier les démarches de nos publics

Ce plan vise à renforcer toutes les solidarités, qu'elle soit sociale, économique, territoriale ou environnementale. Ainsi, dès l'installation de la nouvelle majorité départementale, nous nous sommes efforcés d'œuvrer au plus près des territoires, de la population et des acteurs du territoire qui contribuent à bâtir La Réunion.

Jouer collectif, œuvrer à la pleine transition écologique et solidaire du territoire, protéger et accompagner la population face aux grands défis présents et à venir, telles ont été les grandes orientations du Département en 2021, traduites de façon exhaustive dans ce rapport d'activité.



Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2021	4
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION EN BREF	6
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	7

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES 8

LA MISSION EUROPE	10
LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE	11
LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION	12
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES	13
L'ANTENNE DE PARIS	14



LES SOLIDARITÉS 16

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE	18
LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE	20
LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE	21



LES ACTION TERRITORIALES ET L'INSERTION 22

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES	24
LA DIRECTION DE L'INSERTION	26



L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN 28

LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT	30
LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION	34
LA DIRECTION DE L'HABITAT	36



LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE 38

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU	40
LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES	42
LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TOURISME	44



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL 46

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	48
LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	49
LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE	50



LES RESSOURCES 52

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	54
LA DIRECTION DE L'E-ADMINISTRATION ET MODERNISATION DES SERVICES	56
LA DIRECTION DES FINANCES	57

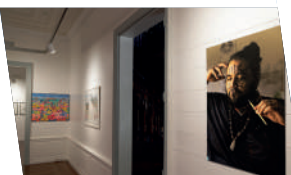


LES TEMPS FORTS 2021

JANVIER



Inauguration Centre
de vaccination à
l'Espace Reydelle



Vernissage exposition
PANORAMA 2

FÉVRIER

Séquence Résidence
Tournesol



Signature du Schéma
Départemental des
Services aux Familles
(SDSF)

Approbation du PST2
par l'Assemblée
Plénière

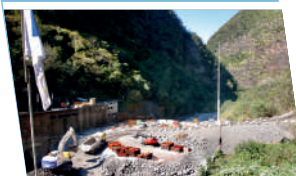


Approbation du PDTS
par l'Assemblée
Plénière

MARS



75 ans de la
départementalisation



Journée Mondiale
de l'Eau - visite du
site de Dassy

AVRIL

Réunion d'accueil
des nouveaux agents
arrivants

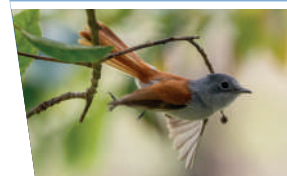


Grand Port maritime de
la Réunion : convention
cadre « développement
de la ZAP »



Rencontre R+ chez un
agriculteur

MAI



Fête de la Nature
15^e édition

Restitution des ateliers
des agents du TAS
Ouest sur l'organisation
des services sociaux



Promotion des produits
locaux (fruits et
légumes) au sein du
Collège Emile Hugot

JUIN

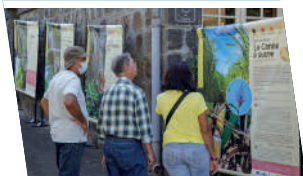


Restitution de la
résidence d'artiste
Arnaud Jamet

Ouverture de l'EHPAD
Aude

JUILLET

Séance de renouvellement de l'Assemblée départementale : élection de la présidence, composition de la CP, délégations



Inauguration de l'exposition AVE2M « Histoires des Hommes et des Espèces à La Réunion »



Séminaire des élus : élaboration du projet de mandature

AOÛT



Ouverture du Collège Roquefeuil

Académie des Dalons/ Promotion 19 : présentation des ateliers effectués pendant les 3 mois dans le cadre de l'accueil de jour

SEPTEMBRE



Conférence de presse : Vanille IGP île de La Réunion



Salon de L'Écologie du Développement Durable - 1^{re} édition



Loto du Patrimoine : Remise du chèque pour l'îlet à Guillaume

OCTOBRE



Cilaos : inauguration suite aux travaux d'aménagement du chemin de la Pente d'Abord + signature du PST 2



Journée nationale des aidants - GIP SAP

États généraux du multilinguisme

NOVEMBRE

1^{re} session de formation délivrée par le CFA SAP



Journée internationale des Droits de l'Enfant

Lutte contre les violences faites aux femmes Focus sur la stratégie départementale - 2022

DÉCEMBRE



Présentation du Plan de Mandature 2021-2028 à la presse et du Budget Primitif 2022



Gran 20 Désanm

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

EN BREF

859 960
HABITANTS
(2020 - INSEE)

17 %
plus de
60 ans

43 %
moins de
29 ans

37 %
de taux de
pauvreté
(2019-INSEE)

18.9 %
de taux de
chômage

414
sites

5 376
agents

1,1
Mds €
budget
annuel

JEUNESSE

- 78 collèges publics, 9 collèges privés
- 60 536 élèves
- 13 218 étudiants boursiers dont 25 % hors de la Réunion pour une enveloppe de 22,36 M€



INSERTION

- 111 689 allocataires du RSA
- 3 928 dossiers du dispositif R+ (contrats de retour à l'emploi)



ENFANCE

- Plus de 19 000 familles reçues en consultation médicale
- 41 PMI Protection Maternelle Infantile
- 826 assistants familiaux pour 1 943 places dédiées à la protection de l'enfance



HABITAT

- 2 880 aides du Fonds de Solidarité pour le Logement
- 1 911 foyers bénéficiaires de travaux pour l'amélioration de l'habitat



HANDICAP

- 6 295 bénéficiaires de la Prestation Compensatrice du Handicap
- 1 418 places en établissement
- 1 510 aides ménagères



SENIORS

- 19 608 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
- 1839 places en établissement
- 22 134 chèques santé



CULTURE SPORT

- 9 projets retenus pour la 5^e Edition des Résidences d'artistes « Patrimoine et Création »
- 180 associations soutenues
- 46 ligues et comités sportifs soutenus
- 284 sportifs de haut niveau accompagnés



ÉCONOMIE

- 153 M€ de commande publique engagée dont 92 % à des entreprises dont le siège social est à la Réunion
- 528,555 M€ de FEADER disponible pour la période 2014-2022 (taux de programmation de 80 %)



AGRICULTURE

- 500 producteurs de fruits et légumes soutenus en 2021
- 50 000 ha de Surface Agricole utile dont 16 000 ha irrigués
- 300 ha de terres en friche remis en culture en 2021



ENVIRONNEMENT

- 95 000 ha d'espaces naturels propriété du Département
- Plan 1 Million d'arbres : 30 000 arbres plantés en 2021 (année de lancement)



ROUTES

- 722 km de routes départementales
- 7 radiers supprimés en 2021



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois tous les trimestres. Les conseillers départementaux débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

En 2021 l'assemblée plénière s'est réunie 6 fois et a examiné au total **71 rapports et 3 notes d'information**.

Le renouvellement de la mandature a eu lieu en 2021 pour une durée de 7 ans. Deux séances plénières se sont tenues en juillet 2021 pour l'élection du Président et la désignation des Vice-Présidents du Conseil départemental ainsi que les membres de la Commission permanente.

La commission permanente composée, de **15 vice-présidents** et de **13 conseillers départementaux** s'est réunie **9 fois** pour l'examen de **409 rapports et 2 notes d'informations**.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la Commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance. Ces commissions ont examiné au total 478 rapports.

• Commission des Affaires Générales, Institutionnelles et Internationales de la Cohésion Territoriale et de la Modernisation

49 RAPPORTS

• Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale (juillet 2021)

54 RAPPORTS

• Commission de l'Éducation, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité

64 RAPPORTS

• Commission de l'Agriculture, de l'Eau, de l'Environnement, de la Ruralité et du Développement des hauts et des Affaires Européennes

58 RAPPORTS

• Commission de l'Insertion
(et de la Jeunesse à partir de juillet 2021)

46 RAPPORTS

• Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

3 RAPPORTS

• Commission de Développement des Territoires et de la Transition Écologique et Solidaire (juillet 2021)

48 RAPPORTS

• Commission des Solidarités et de la Cohésion Social

90 RAPPORTS

• Commission des Investissements

29 RAPPORTS

• Commission Conjointe

8 RAPPORTS

• Commission des Travaux et des Infrastructures
(juillet 2021)

29 RAPPORTS



LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La Direction Générale des Services a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services du Département sous l'autorité de l'exécutif départemental.

Le fait marquant de l'année 2021 est sans aucun doute l'installation, le 1^{er} juillet 2021, d'une nouvelle mandature au Conseil Départemental.

Cet événement certes politique a entraîné une mobilisation de l'ensemble des services en amont de la première séance plénière de la nouvelle assemblée pour assurer le meilleur accueil à chacun des conseillers départementaux : préparation de la séance elle-même mais aussi préparation d'un guide de l' élu, d'un guide des aides départementales, mise en œuvre d'un portail dédié aux élus, mise à jour des référentiels de politiques publiques départementales.

Ces différentes productions conçues pour faciliter l'appréhension notamment par les nouveaux élus des compétences de la collectivité départementale, des politiques publiques qu'elle porte, ont constitué un premiers pas vers la construction du plan de mandature adopté par l'assemblée le 21 novembre 2021.

L'élaboration de ce plan de mandature a relevé d'une nouvelle méthode de travail entre les élus et les cadres de direction, soulignée par tous, que l'administration s'attachera à maintenir dans le pilotage et l'évaluation.

Ces méthodes de travail ont commencé à se développer au sein des services, sous l'impulsion de la Direction de l'Appui à la Performance et de l'Innovation nouvellement créée. Elles engagent une transformation de l'administration qui se doit d'être plus performante, plus transparente au service des usagers.

2021 est aussi une année encore marquée par la crise sanitaire. Le Plan de Relance de l'Activité Économique et Sociale voté en juillet 2020, a été poursuivi et a bénéficié à de nombreux Réunionnais (45 691 Pass Bien-être, 4 000 bénéficiaires du R+...) et au territoire ; plus de 180 millions d'euros ont ainsi pu être consacrés à l'investissement ce qui représente environ 15 % de la Commande publique à La Réunion et contribue au soutien de plus de 2 000 emplois dans le BTP.

Concernant le FEADER sur l'année 2021, une enveloppe additionnelle de 143 M€ a été allouée à La Réunion et le programme de Développement Rural 2014-2020 a été prolongé pour 2 années supplémentaires après validation par la Commission Européenne en avril 2021 afin de permettre une transition harmonieuse avant le démarrage du prochain programme 2023-2027. La programmation a donc pu être poursuivie notamment sur les investissements dans les exploitations agricoles (bâtiments d'élevage, serres, mécanisation...), sur les investissements agro-industriels, sur les infrastructures forestières et hydrauliques et sur les aides aux structures accompagnant les acteurs agricoles et ruraux.

Enfin, 2021 a été marquée par l'adoption de plusieurs plans stratégiques concernant différents domaines de politique publique (PDTEs, Plan Bio,...) ainsi que l'adoption du nouveau règlement relatif au temps de travail du personnel de la Collectivité.

33
M€

LA MISSION EUROPE

ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉUNION (PDRR 2014-2022)

Le Conseil Départemental assure la fonction d'autorité de gestion sur le FEADER depuis 2014 et gère une enveloppe de 528,5 M€ de FEADER pour la période 2014-2022.

En 2021, le PDRR 2014-2022 a fait l'objet d'une demande de modification auprès de la Commission Européenne importante qui a permis d'intégrer l'enveloppe supplémentaire de 143 M€ faisant ainsi passer l'enveloppe de 385,5 M€ à 528,5 M€. Les modifications ont été validées par la Commission en date du 28 mai 2021. Ces modifications permettent de poursuivre l'ensemble des dispositifs sur les deux années de transition, 2021 et 2022, dans la continuité des dispositifs prévus et d'assurer ainsi une transition harmonieuse avec le futur programme 2023-2027.

Les objectifs de paiement à justifier fin 2021, ont été atteints et dépassés avec une marge de plus de 20 M€, permettant ainsi, comme pour les années précédentes, d'éviter le dégagement d'office de crédits FEADER.

CHIFFRES-CLÉS

- Au 31 décembre 2021, 81,10 % du montant FEADER prévu est programmé et 49,43 % du montant FEADER prévu est payé aux bénéficiaires ;
- 1 048 nouveaux dossiers ont été validés en 2021.

PRÉPARER LE FUTUR PROGRAMME FEADER 2023-2027

À partir de 2023, le FEADER sera intégré dans le Programme Stratégique National (PSN) et les autorités locales gèreront tous les dispositifs non surfaciques.

Une méthodologie de co construction du PSN entre l'État et les autorités locales est mise en place depuis mi-2019.

CHIFFRES-CLÉS

- Enveloppe de 260 millions d'euros de FEADER négociée au niveau national pour la période 2023-2027.



UNION EUROPÉENNE

L'année 2021 a été consacrée à l'écriture des futures fiches d'intervention du Programme Stratégique National en lien avec les autres autorités de gestion régionales. La Commission permanente a validé en décembre 2021 la logique d'intervention locale, les fiches d'interventions nationales et la future maquette FEADER locale qui s'élève à 260 M€ sur la période.

La première version du PSN a ainsi pu être envoyée dans les délais à la Commission Européenne en décembre 2021. Le respect de cette première échéance devrait permettre de disposer du cadre national validé afin de déployer les nouveaux dispositifs locaux à partir du 1^{er} janvier 2023.

LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Développer un espace régional de souveraineté alimentaire

Favoriser les conditions d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle de long terme à l'échelle de la zone océan Indien constitue un enjeu majeur pour notre territoire et les îles voisines. Cet objectif a également été identifié par la Commission de l'Océan Indien (COI) avec son Programme régional de Sécurité Alimentaire et de Nutrition. Le Département participe aux travaux de la COI au sein de la délégation France/Réunion.

Appui à un projet d'agriculture familiale dans le Sud de Madagascar avec la fourniture de semences pour des cultures vivrières. Dans la même région, accès à l'eau facilité (puits, impluvium) pour 2 500 familles.

CHIFFRES-CLÉS

5 900 familles de localités du Sud de Madagascar soutenues dans une démarche d'autonomie alimentaire.

Accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie

Les échanges réciproques entre l'ensemble des pays de l'océan Indien permettent une augmentation des compétences des différents publics concernés. La Réunion, dans ce contexte régional, représente un pôle de ressources en matière de francophonie.

- Soutien à des sessions de formation des professeurs de français mauriciens en lien avec l'Ambassade de France ;
- Poursuite du programme de formation des élus et cadres comoriens avec un cofinancement du Ministère français des Affaires étrangères.

CHIFFRES-CLÉS

80 élus et cadres comoriens formés dans une démarche d'appui à la décentralisation.

Rayonner dans la zone indianocéanique

Les liens culturels et sportifs contribuent à la construction de l'Indianocéanie. C'est pourquoi l'engagement du Département dans ce domaine est constant.

- Mise en œuvre du programme sport/développement avec de la boxe éducative aux Comores.
- Aide à la pratique du beach rugby à Madagascar.

CHIFFRES-CLÉS

90 000 € accordés aux clubs et associations pour des projets d'échanges sportifs et de formation dans la zone Océan Indien

Favoriser la mobilité à l'international

L'ouverture de la jeunesse réunionnaise sur son environnement régional constitue un facteur d'insertion sociale et professionnelle.

Cofinancement des missions de Volontariat de Solidarité internationale (VSI) à Madagascar, aux Comores, aux Seychelles, en Tanzanie et en Inde.

CHIFFRES-CLÉS

148 000 € pour permettre le déploiement de 17 missions de VSI

LA DIRECTION D'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Le **Plan Départemental de Transition Écologique et Solidaire**, adopté en mars 2021, est articulé autour de 4 axes : l'éco-exemplarité, la conversion des politiques publiques, les solidarités et la gouvernance.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de l'administration qui transforme ses pratiques et intègre les préoccupations écologiques : l'énergie, les déchets, la mobilité et la pollution numérique... La dynamique, grâce à une mobilisation émergente des agents, est aujourd'hui enclenchée avec le 1^{er} Cyber Cleaning réalisé à la Direction de l'Éducation, le 1^{er} Challenge de la Mobilité, la Fresque du Climat dès septembre, la Journée de l'Énergie en octobre, l'Opération « Sac Jaune » lancée en novembre, les « Vendredis découvertes ». Cette dynamique a été essaimée sur le territoire à travers le magazine « Rendez-vous citoyen », les actions menées lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, le Salon de l'Écologie, les ateliers de Cergy...

CHIFFRES-CLÉS

- Salon de l'écologie : 9 000 visiteurs
- Challenge de la Mobilité : 200 agents

DES AMBASSADEURS DE LA FRESQUE DU CLIMAT

La « Fresque du Climat » est l'outil de référence, basé sur les données du GIEC et construit autour d'un jeu collaboratif, pour comprendre les causes et conséquences du dérèglement climatique. Le Département a formé 15 ambassadeurs en charge d'animer la fresque du climat auprès de ses 5 000 agents, afin d'apporter des connaissances susceptibles de modifier en profondeur les comportements.

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Le Département a renouvelé son engagement auprès des communes en approuvant le nouveau cadre d'intervention du **Pacte de Solidarité Territoriale**. Ce PST 2 bénéficie d'une enveloppe de 100 M€ (85 M€ en investissement et 15 M€ en fonctionnement) sur 3 ans et finance des projets en faveur de la transition écologique et solidaire à hauteur de 20% du programme en investissement. Par ce dispositif, le Département entend aussi renforcer les solidarités sociales en direction de ses publics, en particulier les plus jeunes, les seniors et les personnes porteuses de handicap.

La mise en place des conventions PST 2 s'est faite de manière concomitante avec la poursuite du PST 2018-2020, prorogé à fin 2021 pour tenir compte de la crise sanitaire.

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE

La collectivité s'est dotée fin 2021 d'un outil de pilotage généralisé qui permet d'initier une démarche d'acculturation au pilotage auprès des cadres de la collectivité, dans le but de comprendre, d'identifier les dysfonctionnements voire de réorienter nos projets.

CYBERSÉCURITÉ ET RGPD : UN NIVEAU DE MATURITÉ ACCRU GRÂCE À DES FONDATIONS SOLIDES

En 2021, le Responsable Sécurité du Système d'Information a été rattaché à la Direction Générale, comme le Délégué à la Protection des Données, pour permettre une gouvernance globale de la démarche de sécurisation. Des audits et analyses de risques du système d'information ont été finalisés en vue d'élaborer un plan de sécurisation pluriannuel. Une sensibilisation des agents et de la Direction générale aux risques cyber a été menée.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES

Dans le cadre de la poursuite de l'objectif fixé dans le plan de mandature d'optimisation des recettes, la DAJA a multiplié les actions en matière d'assurances devant permettre à la collectivité de se faire indemniser toutes les fois que cela est possible et notamment lorsque les agents sont victimes dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée d'accidents causés par un tiers responsable. Des actions de coordination avec les directions concernées et d'information auprès des agents ont été identifiées comme devant contribuer à permettre d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée pour la DAJA par la poursuite de ses missions fondamentales.

Cela se traduit par :

- **Diverses analyses juridiques** dans des domaines souvent stratégiques. Ainsi en 2021 à titre d'exemple, des analyses juridiques ont porté :
 - sur les impacts de la crise covid sur l'exécution de contrats tel que la délégation de service public des théâtres départementaux,
 - diverses questions juridiques portant sur les élections en vue du renouvellement des instances, la sécurisation de la communication institutionnelle en période préélectorale, le statut de ses agents, ou encore des problématiques liées à des montages contractuels

complexes dans le cadre de la valorisation des biens départementaux (Golf de l'Etang-Salé...) ;

- sur le droit d'accès aux données personnelles des allocataires détenues par la CAF et ce afin de mettre en œuvre des politiques sociales du Département suite à la recentralisation du RSA.
- **La défense des intérêts** du Département devant les juridictions a été assurée ainsi que la recherche de solutions amiables.
- **Le bon fonctionnement des instances délibérantes** ainsi que la bonne application du statut des **conseillers départementaux**.
- **Le traitement diligent et efficace des nombreux courriers** reçus ou expédiés au travers de la maîtrise du logiciel de gestion des courriers, et la mise en place d'une organisation qui assure la collecte et l'orientation des courriers vers les pôles et services.



L'ANTENNE DE PARIS

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE DANS LE CADRE DE LA MOBILITÉ DES RÉUNIONNAIS

L'Antenne met en œuvre un dispositif de gestion et d'animation en faveur des accompagnants des malades en rapatriement sanitaire en Métropole.

Elle répond également aux demandes des étudiants/familles/Réunionnais en difficultés sur le territoire métropolitain.

L'Antenne soutient également la mobilité des candidats à la mobilité professionnelle en partenariat avec le CNARM en animant un réseau de familles d'accueil.

LES ANIMATIONS POUR LES ACCOMPAGNANTS DE MALADES EN MÉTROPOLE

L'Antenne a organisé pour les accompagnants de malades en Métropole : un repas avec remise de cadeaux pour la fête des pères et des mères, distribution de fruits, spectacle musical et repas pour Noël.

CHIFFRES-CLÉS

- Actions Sociales : **142 095 €**
- Familles d'accueil conventionnées : **20 / 10 060 €**

AMENER LA JEUNESSE SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE PAR DES ACTIONS SOLIDAIRES ET SOCIALES

L'Antenne assure le relais de la Direction de l'Éducation. Ainsi, dans le cadre de leurs parcours d'études, des étudiants peuvent se retrouver isolés ou rencontrer des difficultés. Ce sont des expériences vécues lors des confinements de 2021. Pour les soutenir et atténuer

cette précarisation, une grande opération de solidarité, Cari&Union a été mise en place sur tout le territoire.

Par ailleurs, l'Antenne a accompagné ou orienté des étudiants réunionnais en difficultés sociales.

Depuis Juillet 2021, les parcours des étudiants en Mobilité sont valorisés dans des capsules vidéos et diffusées sur Instagram et Facebook.

CARI & UNION

L'Antenne a réalisé des capsules vidéo sur les parcours d'étudiants en Mobilité. Un rendez-vous hebdomadaire de 3 à 8 minutes dont l'objectif est de donner la visibilité à la communauté étudiante réunionnaise en mobilité en Métropole ou en Europe. Ces témoignages pourraient aider et inspirer de futurs étudiants souhaitant expérimenter la mobilité.

CHIFFRES-CLÉS

- Plus de **1000** repas offerts
- Dans les **12** régions de Métropole
- **60** points de distribution sur le territoire
- Budget : **4.710 €**
- Interventions sociales :
 - **9** concernant les étudiants
 - **16** concernant des familles ou autres en mobilité hors dispositif

VALORISER ET PROMOUVOIR LA CULTURE RÉUNIONNAISE ET DES RÉUNIONNAIS

L'Antenne de Paris participe à la promotion de la culture réunionnaise en mettant en œuvre des événements culturels ou en participant à des manifestations pour faire rayonner nos artistes auprès du public métropolitain.

En 2021, dans le contexte de restrictions, les événements se sont déroulés soit sous format numérique soit dans le respect des jauges : Fête de la musique et la Fêt Kaf.

Des rencontres de convivialité autour d'un repas et d'un spectacle musical ont été organisées pour les accompagnants de malades

Depuis décembre 2021, l'Antenne s'est dotée d'un site Internet pour communiquer les actions des Réunionnais ou en leur faveur. La communication de toutes ces actions sont diffusées sur les réseaux sociaux : Instagram, Twitter, Facebook et Réunionnais du Monde assurent le relais de ces informations.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE VIRTUELLE

Ce rendez-vous initié par l'Antenne a été réalisé en numérique en 2021. Ti Sours, Missty, Léa Noël, LiliJoee, I.C.O ont animé cette édition sous le thème : Union des Générations. Les 5 artistes réunionnais ont participé à l'évènement en direct ou en prestation différée. Les live et prestations ont été relayés sur la page de Réunionnais du Monde.

Un jeu-concours a été lancé pour gagner 3 colis de produits péi.

CHIFFRES-CLÉS

Le budget pour les événementiels s'élève à **53 369 €** dont **4 752 €** pour la Fête de la Musique

On a recensé **13 674 vues** pour la Fête de la Musique et **800 participations** au jeu-concours.

CHIFFRES-CLÉS

- Les actions culturelles : **48 343 €**
- Fête de la Musique virtuelle : **30 951 personnes**



LES SOLIDARITÉS

La DGA Solidarités coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale, avec comme objectif le développement de la prévention et de l'accompagnement en faveur des personnes fragiles (enfants, familles, personnes âgées et porteuses de handicap). Agir en proximité, en équité et en efficacité, telle est l'ambition que le Département de La Réunion, chef de file des solidarités humaines et territoriales, s'est fixé.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Afin de ne laisser personne au bord du chemin dans le contexte économique difficile post COVID, la Collectivité s'est engagée dans **une démarche « d'aller vers »** qui a créé un changement de paradigme dans la façon dont se construit sa relation avec ses usagers isolés ou encore inconnus des services sociaux. Dans un environnement de meilleure connaissance mutuelle avec nos administrés, les **mesures de prévention** peuvent, ainsi, s'appliquer et notamment celles ayant trait au renforcement de **l'accès au droit** évitant de fait une possible escalade dans les situations de rupture.

Pour rappel, à La Réunion, 37 % de la population vit, sous le seuil de pauvreté, soit 320 000 personnes. Aussi pour juguler ce fléau et **répondre à cette urgence sociale**, notre collectivité a dû déployer des outils financiers pilotés par la DGA SOL visant à **sécuriser l'aide alimentaire**.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Dans le cadre des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, le Département agit à chaque étape du parcours de l'enfant, de la prévention au repérage de l'enfant victime, jusqu'à sa protection y compris après sa sortie des dispositifs de protection de l'enfance.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Le Département entend poursuivre ses objectifs pour le développement de l'offre médico-sociale en direction des PAPH, en procédant à la création de places d'hébergement en structures spécialisées mais aussi en rénovant certains établissements afin d'améliorer les conditions d'accueil lorsque cela est nécessaire. Un plan de création de places ambitieux étalé sur 5 ans a ainsi débuté en 2021.

Les trois directions de la Direction Générale Adjointe des Solidarités ont mobilisé les leviers financiers disponibles au travers de la **Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté**, de la **Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant** ou encore du **Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale**. S'agissant de la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté, un sixième avenant voté en juin 2021 a permis de lancer **deux AMI (appels à manifestation d'intérêt)** dans les domaines de l'inclusion sociale (renforcement de l'accès au droit) et de l'insertion, d'un montant global de 4,6 M€. 42 porteurs de projet ont été retenus. L'avenant 7 également voté en 2021 a permis d'identifier les nouvelles actions à mettre en œuvre au titre de l'année 2022 (crédits non disponibles en 2021).

**455
M€**

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

En 2021 la Direction de l'Action Sociale a souhaité se positionner au plus près de ses publics dans une démarche « d'aller vers » pour mener à bien la **nouvelle politique de prévention départementale**. Le contexte économique post covid a par ailleurs nécessité le maintien et le renforcement des actions de soutien à **l'aide alimentaire** et au **bien-être** en direction des personnes vulnérables.

Le renforcement de la Prévention Globale :

Le Conseil Départemental a souhaité accentuer **sa politique de Prévention** afin d'éviter la dégradation des situations sociales et familiales notamment par un renforcement de **l'accès aux droits** pour ses publics en difficulté. Cette volonté s'est concrétisée notamment au travers :

- d'un Appel à Projet « éducateur de rue dans une démarche de médiation sociale » qui a permis la création de 12 postes pour un montant de **850 000 €**.
- d'un soutien financier de **182 000 €** versé aux opérateurs de médiation familiale dans le cadre de la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté, pour la mise en place **d'espaces de rencontres familiales labellisés**.

- d'un Appel à Projet sur l'accompagnement budgétaire permettant la mise en œuvre d'un nouvel outil à destination des professionnels pour un montant de **96 000 €**.

CHIFFRES-CLÉS DE LA PRÉVENTION GLOBALE

- 5 opérateurs financés couvrant toute l'île
- 1 837 parents accueillis
- Financement de l'ouverture de 2 nouveaux espaces (Saint-Benoît et Saint-Paul)
- 548 rencontres organisées
- 552 personnes reçues en entretien
- Création de 12 postes d'éducateurs de rue
- Possibilité de prescrire 400 accompagnements budgétaire

LES ESPACES DE RENCONTRE FAMILIALE LABELLISÉS

Des Espaces de rencontre familiale labellisés ont été développés, avec comme objectif de maintenir, établir ou rétablir les liens entre les enfants et leurs parents confrontés à des situations difficiles dans lesquelles le recours, à un lieu tiers avec un accompagnement spécifique est, durant une période transitoire, la seule solution possible.

Le soutien à l'aide alimentaire et le renforcement du CAPAH :

Le Conseil Départemental a souhaité, en 2021, renforcer son soutien aux acteurs de l'aide alimentaire qui s'est traduit par une augmentation des subventions aux opérateurs habilités (BAM, Croix Rouge, Épiceries Sociales et associations notamment). L'aide directe a pour sa part été maintenue au travers d'un renforcement du déploiement des Chèques d'Accompagnement Personnalisé Alimentation Hygiène.

CHIFFRES-CLÉS

- **1 036 010 €** de CAPAH prescrits par les services sociaux du Département en 2021
- **Plus de 10 000 familles bénéficiaires**
- **359 400 €** de subvention aux associations en fonds propres **+ 204 000 €** dans le cadre de la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté

CHIFFRES-CLÉS DU PASS BIEN-ÊTRE

- **45 691** bénéficiaires
- **5 200 000 € remboursés aux 641 partenaires.**

MISE EN ŒUVRE DU PASS BIEN-ÊTRE DANS LE CADRE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Ce dispositif a vocation à accorder aux bénéficiaires du RSA et aux personnes âgées disposant d'une petite retraite, une aide leur permettant d'avoir accès à des prestations de bien-être auprès des professionnels ayant conventionné avec le Département.

Il s'agissait également, de permettre à des entreprises fortement impactées par la crise sanitaire, de toucher un public inconnu et de relancer l'économie.

LA DIRECTION ENFANCE ET FAMILLE

ACCOMPAGNER LES PARENTS PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

En 2021, une attention particulière a été portée par les équipes de la DEF sur le repérage des situations à risques et sur le placement de l'enfant protégé.

La consolidation du Centre de recueil des Informations Préoccupantes

Grâce au **renforcement de l'équipe technique** de la CRIP en 2021, **les actions de sensibilisation** ont pu reprendre, auprès des nombreux partenaires (personnel soignant, travailleurs sociaux, accueils collectifs de mineurs...). Cette nouvelle organisation a permis par ailleurs à la CRIP974 **de répondre plus efficacement à ses missions** de centralisation, de traçage, et de qualification et d'orientation de toutes les informations préoccupantes émanant du territoire.

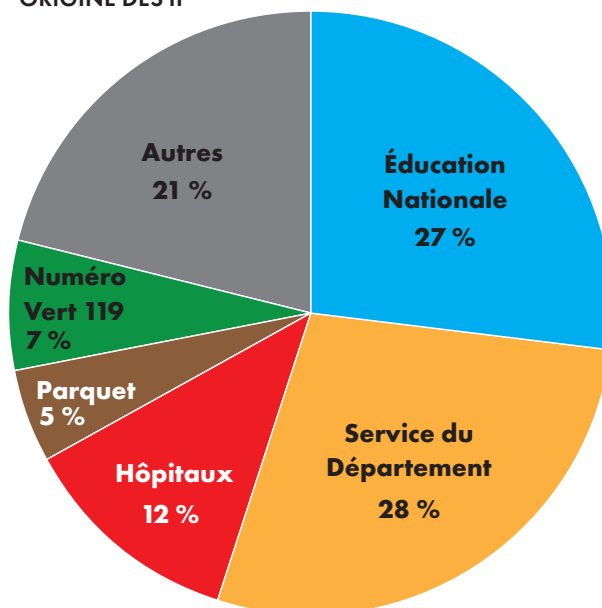
CRIP974

- Affectations d'une nouvelle responsable le 15/03/2021, d'un 2^e médecin en relais, de 2 nouveaux référents socio-éducatifs, de 2 nouveaux rédacteurs et d'une coordonnatrice.
- Qualification de la totalité des informations du département depuis le second semestre et affinement de l'analyse pluridisciplinaire de 1^{er} niveau.

CHIFFRES-CLÉS DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES

5309 informations entrantes, dont 5036 IP concernant 4832 enfants et 3004 familles

ORIGINE DES IP



DIVERSIFIER ET RENFORCER L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCUEIL DES ENFANTS À PROTÉGER

Le Département a poursuivi son plan de recrutement pluriannuel des assistantes familiales afin de faire face aux nombreux départs à la retraite et à l'augmentation du nombre d'enfants confiés à l'ASE (2500 enfants/an) en veillant bien à prendre en compte la complexité des situations à traiter (fratries, enfants présentant des handicap...)

CHIFFRES-CLÉS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN 2021

- Paie des 860 assistants familiaux : 52 M€ ;
- Frais destinés aux enfants de l'ASE : 490 000 € ;
- Frais de séjours en établissements : 42 M€ ;
- TOTAL des dépenses de fonctionnement pour la DEF : 98 M€.

LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

En 2021, la Direction de l'Autonomie a concentré ses actions autour de l'amélioration de l'accueil des personnes âgées et handicapées en actionnant les leviers financiers à sa disposition (Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté et Plan Ségur).

La poursuite du plan de résorption des pensions marron et le déploiement de solutions innovantes

Si 2020 a été marquée par le démarrage du plan de résorption des pensions marron à La Réunion, 2021 a permis la poursuite de ce plan. Ce sont ainsi 23 pensions qui ont été fermées et 176 personnes qui ont été mises à l'abri.

Ce plan visant l'arrêt d'activité des établissements proposant des conditions d'accueil indignes aux plus vulnérables s'est poursuivi en 2021. Il vise également à développer des solutions d'accueil innovantes afin d'étoffer l'offre d'accueil disponible sur le territoire.

Le Département et l'ARS ont lancé conjointement le 17 mai 2021 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le cadre de la diversification des parcours et des évolutions de l'offre médico-sociale sur les secteurs des personnes âgées et handicapées.

L'AMI (APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT)

L'AMI a pour objectif d'impulser une dynamique forte d'évolution des solutions proposées auprès des personnes âgées et handicapées et une évolution rapide de l'offre médicosociale en faisant appel aux capacités d'initiatives et d'innovation des acteurs du secteur.

Le Département et l'ARS ont procédé seuls ou conjointement, en fonction de leur compétence, à l'analyse des projets.

CHIFFRES-CLÉS DE L'AMI

- 18 projets validés parmi les 67 présentés ;
- 493 personnes âgées ou handicapées bénéficieront de ces nouveaux projets d'accueil, de répit ou de soutien ;
- Montant engagé par la collectivité 2.4 M€.

L'amélioration des conditions d'accueil bâtimementaires en EHPAD : Les moyens dédiés à l'investissement dans le secteur médico-social par le Plan Ségur :

À l'occasion de la stratégie nationale liée au Ségur investissement, un Plan d'Aide à l'Investissement immobilier

(PAI) représentant pour la totalité des régions d'Outre-Mer et de Corse 75 M€ (soit 5 % des crédits du plan d'investissement du Ségur de la santé) est prévu à l'appui des créations de places, pour la rénovation des EHPAD existants et la transformation de l'offre. La Réunion a obtenu du niveau national 22 M€ sur le secteur médico-social pour la totalité du plan (2021-2025).

Au niveau local, l'ARS en collaboration avec le Département de La Réunion ont engagé un travail afin de définir la stratégie locale d'investissement, avec l'objectif de créer des places d'EHPAD, d'accompagner les travaux de rénovation majeurs pour des EHPAD dont les conditions d'hébergement sont jugées insuffisantes, et d'aider les travaux de sécurisation.

CHIFFRES-CLÉS

- Création de 2 EHPAD de 100 places chacun et restructuration et l'extension de deux autres EHPAD ;
- 30 places supplémentaires pour l'EHPAD Gabriel Martin ;
- 36 places supplémentaires pour l'EHPAD Clovis Hoarau ;
- Montant engagé par la collectivité : 59 M€.



LES ACTIONS TERRITORIALES ET L'INSERTION

La Direction Générale Adjointe de l'Action Territoriale et de l'Insertion a pour mission de piloter la politique d'insertion de la collectivité. Elle déploie également les politiques départementales d'action sociale et d'insertion sur les 5 territoires d'action sociale, en coordination avec les directions générales adjointes des solidarités et de l'épanouissement.

S'agissant de l'insertion, l'année 2021 a été marquée par la montée en charge de l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi (R+). L'offre d'insertion par l'activité économique (CUI-CIE et CDDI) a été renforcée. De plus, des actions nouvelles ont été impulsées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, notamment en faveur des jeunes. En outre, deux chantiers structurants ont été lancés. Il s'agit de l'expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et de la conception du programme départemental d'insertion 2022-2024.

S'agissant de l'action sociale territoriale, les travaux relatifs à la modernisation territoriale ont été conclus par la diffusion et la mise en œuvre progressive de la note organisationnelle finalisant le périmètre et les modalités de fonctionnement des services territorialisés. Cette note fixe également les modalités d'articulation et de coordination entre services centraux et déconcentrés.

En 2021, sur le seul second semestre, grâce au déploiement sur l'ensemble des TAS (Territoire d'Action Sociale) du « Portail SOLIS », ce sont plus de 101 000 demandes qui ont été recensées à l'accueil des maisons départementales. Les sollicitations concernent essentiellement des demandes d'information et d'orientation, des demandes financières et des demandes de logement.

Parallèlement, 2021 a vu un nouveau renforcement des effectifs des équipes des services d'aide sociale à l'enfance sur l'ensemble du territoire. Ce qui a permis d'accompagner le développement des activités. Enfin, pour les personnes âgées et malgré la difficulté à recruter des médecins, l'encadrement des services d'action de santé a été consolidé, notamment avec le recours à des cadres de santé, et les délais d'instruction des aides sociales aux adultes ont été sensiblement améliorés.

38
M€

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

En 2021, la priorité a été donnée à la proximité et à l'accueil, avec l'ouverture de la maison départementale de Saint-Philippe, le déploiement de l'accueil social dédié sur tout le territoire et le déploiement du portail SOLIS. L'accueil social dédié est un accueil inconditionnel sans rendez-vous permettant de prendre en charge en temps réel les demandes exprimées par les usagers. Le portail SOLIS améliore la prise en charge des publics accueillis ou accompagnés, en facilitant leur identification et le suivi de leurs demandes.

Pour accompagner les équipes dans la mise en œuvre des nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement des publics, 27 ateliers participatifs ont été animés sur l'ensemble du territoire, en vue de fixer avec les équipes le rythme et les conditions de mise en œuvre de la nouvelle organisation, service par service.

CHIFFRES-CLÉS

Plus de **9 100 nouvelles demandes d'aide** ou situations ont été prises en charge par les travailleurs sociaux de polyvalence insertion en 2021



ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

En 2021, l'accent a été mis sur le renforcement des équipes des services d'aide sociale à l'enfance, avec 27 recrutements supplémentaires, pour mieux évaluer les informations préoccupantes et mieux prendre en charge des enfants confiés au Département. Le dimensionnement des équipes ASE a permis de tenir les ratios de gestion posés par la note organisationnelle de février 2021.

Sur l'ensemble du Département, les 19 services territorialisés d'aide sociale à l'enfance fonctionnent en équipes spécialisées sur l'évaluation des informations préoccupantes (IP), la prise en charge en milieu ouvert (mesures administratives et judiciaires) et sur le suivi des placements principalement chez les assistantes familiales.

CHIFFRES-CLÉS

Grâce au renforcement des équipes dédiées à l'évaluation des informations préoccupantes, la charge d'activité des travailleurs sociaux a été divisée par deux, avec moins de **56 informations préoccupantes** évaluées en moyenne en 2021, par travailleur social, contre plus de **103** en 2018.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

En 2021, le principal objectif poursuivi était d'améliorer sensiblement les délais d'instructions des aides sociales aux adultes (aide personnalisée à l'autonomie et aides ménagères légales et facultatives). Sur la base d'un diagnostic partagé entre les services territorialisés et la Direction de l'Autonomie, une nouvelle procédure a été définie concernant l'APA et mise en œuvre pour mieux respecter les délais d'instruction fixés par la loi (deux mois maximum).

Les progrès réalisés s'agissant des délais d'instruction de l'APA s'inscrivent dans le cadre d'une articulation nouvelle du partenariat interne entre directions centrales et directions territorialisées. Elle prend la forme de contrats d'objectifs et de moyens pour la période 2021-2024. En 2021, chaque Directeur de TAS a signé un contrat avec les directions centrales de métier en matière d'action sociale et d'insertion et les directions centrales de moyens.

CHIFFRES-CLÉS

En fonction des territoires, les **délais d'instruction de l'APA** ont été **réduits de 30 à 60 jours**.



LA DIRECTION DE L'INSERTION

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

En 2021, au regard des taux de sortie positive très largement supérieurs à ceux constatés dans le secteur non marchand, la priorité a été donnée au renforcement des solutions d'insertion dans le secteur marchand pour les publics bénéficiaires du RSA. Cette priorité s'est exprimée à la fois par le soutien au recrutement dans les entreprises (doublement des PEC CUI-CIE) et dans les structures d'insertion par l'Activité Economique (SIAE) (Multiplication par 4 du nombre de CDDI contractualisés dans le cadre de la Convention annuelle d'objectif et de moyens signée avec l'État).

Cette année a vu également le lancement du **Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)** destiné

à fédérer l'ensemble des intervenants locaux autour des parcours individuels d'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi afin de leur offrir un parcours d'accompagnement personnalisé et « sans couture ».

Faisant suite à la recentralisation du RSA, l'**Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi (R+)** a pu être expérimentée sur une année pleine avec près de 4000 parcours contractualisés.

Enfin, au cours du dernier trimestre, dans le cadre des travaux relatifs à la conception du nouveau **Programme Départemental d'Insertion 2022-2024**, une large concertation a été menée auprès des partenaires de la Collectivité et d'un échantillon de plus de 4 000 bénéficiaires du RSA. Elle a permis d'établir un diagnostic et a posé les bases d'une stratégie partagée pour la période 2022-2024.

CHIFFRES-CLÉS

Les contrats PEC dans le secteur marchand, co-financés par le Département pour les bénéficiaires du RSA, ont été doublés. Ils ont approché le nombre de 400. De même, les CDDI dans les ACI ont été quadruplés et ont également atteint le nombre de 400 en 2021 ;

L'expérimentation du R+ a concerné près de 4000 parcours contractualisés pour un montant total de 3,4 M d'€ d'allocations versées.



Le bilan de l'expérimentation R+ menée en 2021 fait apparaître que 78 % des bénéficiaires n'auraient pas repris une activité sans cette aide et que le taux de sortie dynamique, tous parcours confondus, s'établit à 44 %.

Ce bilan démontre que le dispositif a bien atteint ses objectifs en matière d'incitation et de sécurisation des parcours d'insertion.

Aussi, en décembre 2021, le Conseil départemental a décidé de reconduire le dispositif pour les 3 prochaines années pour un volume annuel de 4 600 bénéficiaires du RSA.

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

En 2021, le partenariat avec les missions locales a été renforcé, notamment avec la mise en place de nouvelles actions impulsées dans le cadre du Plan Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Afin de permettre à tous les

jeunes que les Missions Locales accompagnent de recourir à l'outil informatique quelle que soit leur situation, celles-ci ont pu équiper des espaces dédiés et favoriser l'accompagnement par et vers le numérique en y affectant un accompagnant (coach numérique) et des médiateurs volontaires.

Avec le soutien de la Collectivité, la Mission Locale Est a bénéficié, dans le cadre des fonds de la Stratégie de lutte contre la Pauvreté, d'un co-financement pour mener une expérimentation destinée à contribuer au mieux-être psychique des jeunes ayant un parcours de vie difficile. Parmi eux figurent notamment des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE). L'objectif poursuivi est la réussite de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, par une entrée et/ou un maintien dans un parcours d'accompagnement vers l'autonomie et l'emploi.

CHIFFRES-CLÉS

Les missions locales ont ainsi pu bénéficier d'un montant total de subvention en 2021 de 542 270 € pour l'accompagnement des jeunes sur tout le territoire dont 342 270 € au titre des crédits de la stratégie de lutte contre la pauvreté.





L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN



LA CULTURE À LA RELANCE

Même si en 2021, les règles préventives liées à la crise sanitaire sont restées en vigueur, les artistes et associations ont fait de leur mieux pour donner un nouvel élan aux activités culturelles sur notre territoire. De son côté, notre collectivité a maintenu ses aides en leur faveur au titre de la création, de la diffusion, de l'organisation de manifestations, de projets d'édition...

Parmi les faits marquants de la programmation réalisée directement par le Département, il convient de retenir l'exposition « Résonances » réalisée avec le prestigieux Musée du Louvre en partenariat avec la Région. S'agissant des priorités de la mandature 2021-2027, la promotion de l'identité créole s'est notamment concrétisée par notre participation active aux États Généraux du multilinguisme et l'organisation de la décade dédiée au poète Boris Gamalaya. En outre le collège Les Alizés, où il a enseigné, portera désormais son nom.

Au niveau patrimonial, la préparation du grand chantier du Musée Historique de Villèle suit son cours. Le projet de maquette a été présenté aux personnalités et au grand public à l'occasion de la 4^e édition du « Gran 20 Désanm ».

LE SPORT SUR TOUS LES TERRAINS

Grâce à l'engagement des ligues, comités et club, plusieurs disciplines ont relancé leurs compétitions en 2021. Afin de les encourager, le Département a été une fois de plus à leurs côtés sous forme d'aides diverses y compris dans le domaine du haut-niveau de valorisation des performances de nos athlètes aux Jeux Olympiques et Pédagogiques de Tokyo.

L'ÉDUCATION EN PRÉSENTIEL

Après une période compliquée et des cours en « distanciel », les élèves et les étudiants ont retrouvé le chemin des collèges et des établissements universitaires. En plus de ses dotations habituelles aux collèges, notre collectivité a mis en place des subventions spécifiques pour offrir des conditions de travail convenables à la communauté éducative. Par ailleurs, elle s'inscrit dans une démarche innovante en développant son schéma directeur des équipements numériques (SDENEM) en faveur des 55 000 collégiens de notre île. L'accompagnement des 10 000 étudiants (7 000 à la Réunion, 3 000 dans les pays de l'Union Européenne) demeure une priorité forte. Enfin, le Conseil Départemental des jeunes a pu reprendre ses activités citoyennes après l'élection d'un nouveau bureau au mois de novembre 2021.

L'HABITAT EN PROJECTION

Après une année 2020 consacrée à des interventions d'urgence, l'ambition de notre collectivité a été clairement affichée au sein du Plan de mandature 2021-2027.

En matière d'amélioration de l'habitat, un plan a été mis en place consistant en la réalisation de 20 000 chantiers à l'horizon 2025. En 2021, environ 2 000 décisions ont pu être prises. Le défi, à partir de 2022, sera de résorber 3 000 dossiers en stock et à atteindre un rythme de production constant par la suite.

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) continue à jouer son rôle pour l'accès ou le maintien des ménages défavorisés dans leur habitat. Près de 3 000 aides ont été accordées en 2021.

Enfin, les autres dispositifs (garantie d'emprunts, accession à la propriété, régularisation du statut d'occupation...) ont été actionnés à chaque fois que nécessaire.

**75
M€**

LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT

PROMOUVOIR L'IDENTITÉ CRÉOLE DE LA RÉUNION

S'agissant de **la promotion de l'identité et de la langue créole**, le Département (via la Bibliothèque départementale) a pris une part active à deux manifestations importantes, aux côtés d'autres partenaires, et dont les retombées devraient s'inscrire dans le long terme : les États-Général du multilinguisme dans les Outre-mer (réalisation d'un pack linguistique commun) et la Décade dédiée à Boris Gamaleya (réalisation d'une exposition totalement inédite et destinée à circuler à La Réunion et en dehors de La Réunion).

Publication des premiers guides des musées en langue créole.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

Parmi les bénéficiaires (plus nombreux qu'en 2021), 9 salles de spectacles dont naturellement les théâtres du Département.

Les résidences « Patrimoine et Création », dispositif de soutien à la création artistique, ont également été reconduites et bénéficié à une dizaine d'artistes.

5^e édition des Résidences d'artistes « Patrimoine et Création » 2021/2022 : 64 candidatures reçues, 9 projets retenus (55 locales et 9 hors Département),

CHIFFRES-CLÉS

- 180 acteurs du monde culturel soutenus (146 en 2020)
- 14 projets innovants soutenus dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds dédié à la lutte contre la fracture culturelle (9 en 2020)
- 8 tournées d'artistes dans des lieux excentrés,
- Fréquentation des équipements culturels : 114.963 personnes

COMMUNIQUER ET COOPÉRER

Les trois expositions Résonances, comprenant 236 dessins prêtés par le musée du Louvre ont été ouvertes au public dans les trois musées départementaux disposant du label « Musée de France » : Musée de Villèle, Musée Léon-Dierx et Muséum d'Histoire Naturelle.

L'exposition était la première de l'histoire du Louvre, dans les outre-mer.



Au mois de novembre l'inauguration du nouveau Musée du Sel avec l'exposition « Sel, Sira, Shingo » a permis d'offrir dans un décor et une muséographie renouvelés, 7 escales digitales et immersives au cœur des salines de Madagascar, Mayotte, Maurice et La Réunion

- la mise en œuvre d'une programmation spécifique pour les 30 ans de l'Artothèque : le site (bâtiments et jardins) a été pour l'occasion rénové, une exposition du FRAC rassemblant une quinzaine d'artistes a été accueillie et plusieurs démarches entreprises de façon à augmenter et diversifier les publics de ce service unique ;
- les 10 ans de l'Icnothèque ont vu les liens de ce service avec les pays de la région indianocéanique se renforcer (nouvelles conventions avec Maurice, Madagascar, Mozambique, Mayotte, Seychelles et Les Comores).

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMÉRIQUE :

- **Avancement du chantier du site internet de l'Artothèque (livraison en 2022)**
- **Diversification des outils numériques attachés à l'Icnothèque historique de l'océan Indien (iconobox, iconoapp,...)**
- **Livraison d'un visioguide pour la visite des expositions**
- **1^{re} version de l'Atlas numérique de l'Habitation et de l'Esclavage.**

CHIFFRES-CLÉS

- Résonances : 27 000 visiteurs en quatre mois
- Sel, Sira, Shingo : 3272 visiteurs en six semaines
- Mutual Core : 1313 visiteurs en six semaines.

LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU SPORT

AMPLIFIER LE SOUTIEN AU SPORT DE MASSE

Il s'agit de permettre aux associations, foyer principal de la vie sportive de proximité et partenaires de base dans la mise en œuvre de nos politiques publiques, de reprendre rapidement leur fonctionnement et leurs activités dans le respect des règles. Avec plus de 1 500 clubs affiliés à une fédération et plus de 150 000 licenciés dont un grand nombre de jeunes, nous avons à La Réunion un énorme vivier pour le développement de la pratique des activités physiques et sportives.

DEUXIÈME ÉDITION DU TRAIL DE VILLÈLE

« **Courir en liberté** » en partenariat avec l'Athlétic Club Saint Paul (ACSP) : ce trail court de 800 m de dénivelé positif, s'inscrit dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Elle permet à des coureurs licenciés et non licenciés de se rencontrer dans un esprit de compétitivité sur un parcours agréable, sécurisé en nature. Son tracé de 24 km valorise les sites patrimoniaux, naturels et culturels : le débarcadère, le cimetière marin, la grotte du peuplement, la savane du Cap la Houssaye, le moulin kader, le Musée de Villèle. En 2021, 463 concurrents ont pris le départ du Trail et 51 celui de la randonnée. La remise des récompenses a été effectuée en présence des membres de l'équipe de France d'athlétisme des épreuves combinées.

CHIFFRES-CLÉS

- **872 730 €** versés aux **505** clubs sportifs éligibles à l'aide globalisée au fonctionnement (420 660 €) et aux manifestations et aux projets (452 070 €)
- **351 800 €** versés aux **46** ligues et comités sportifs pour mener à bien leurs projets sportifs (203 000 €) et pour financer leur structuration (148 800 €)
- **163 500 €** ont permis d'accompagner **40** associations, le comité Handisport et la ligue de Sport Adapté
- En 2021, **report de la subvention de 120 000 € octroyée à l'ORESSE** qui n'a utilisé que 26 557,97€ pour le financement de ses activités liées à la mobilité
- **90 500 €** versés au Comité Régional Olympique et Sportif (CROS). **12 500 €** attribués au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) pour le suivi médical des sportifs collégiens des CREPS
- **3** structures de haut niveau ont été financées grâce à une enveloppe de **227 000 €**



CONSOLIDER ET AUGMENTER LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Le Département affiche sa volonté d'offrir à l'élite sportive de La Réunion les meilleures chances d'exceller au plus haut niveau national et/ou international. Notre soutien vise à faciliter l'émergence de jeunes talents dans les disciplines à fortes potentialités.

Sport adapté. Pour sa première participation aux Mondiaux Paralympiques de Pologne, à Bydgoszcz-Torun, le jeune Dionysien Lucas Tandrayen a décroché une médaille d'or au lancer de javelot, trois médailles d'argent aux épreuves combinées (100 m - lancer de poids - longueur), au lancer de disque, sur le 100m et une médaille de bronze au saut en longueur. Ce jeune athlète, atteint de trisomie 21, a bénéficié du soutien financier du Département.

CHIFFRES CLÉS

Mobilité : 155 billets d'avion ont été émis pour un montant de **193 790 €** pour permettre à **149** sportifs de se confronter à l'élite nationale. 29 sportifs qualifiés pour les championnats de France ont perçu l'aide au déplacement aérien de 400 € soit un total de **11 600 €**

Bourse : 179 000 € ont été attribués à **56** sportifs inscrits sur les listes de haut-niveau. **40 850 €** versés à **32** sportifs, stagiaires dans les structures labellisées à La Réunion

Prime aux résultats : L'aide à la performance sportive a récompensé **100 athlètes** à hauteur de **109 550 €**



LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS

Affirmer la politique départementale en faveur des étudiants. L'année 2021 a été marquée par la réorganisation des process internes et la refonte globale du système informatique dédié à la télé inscription, au traitement des dossiers Net-Bourses et à l'accompagnement des étudiants.

Le nouvel outil a été, dans sa phase de lancement, au-dessous des performances nominales attendues. L'expérience des gestionnaires et la mobilisation des directions métiers partenaires en interne ont permis de réaliser une campagne relativement normale avec des résultats probants.

CHIFFRES-CLÉS

- 18 707 télé-inscriptions
- 11 167 attributaires effectifs des aides pour un montant total de 19,255M€.

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Le Département a finalisé son Schéma Directeur des Equipements Numériques (SDENEM) pour l'enseignement et la maintenance des outils, qui s'inscrit dans une démarche

innovante tant sur le plan pédagogique que sur le plan humain en :

- assurant les connexions internet (débits améliorés via la fibre pour 26 collèges) et les infrastructures réseaux interne pour tous les collèges,
- dotant les collèges en équipements informatiques collectifs et individuels afin de répondre aux exigences pédagogiques.

Le parc compte actuellement près de 7 500 tablettes, grâce à l'acquisition en août 2021 de 1 600 tablettes distribuées dans les collèges non dotés du plan numérique pour répondre aux impératifs de la continuité pédagogique instaurée par la crise sanitaire et 500 tablettes pour permettre aux enfants relevant de l'ASE de disposer d'un outil de travail à domicile.

Expérimentation dans 4 collèges de l'usage dans le cadre scolaire, d'un EIM (Equipement Individuel Mobile) personnel du collégien, permettant une alternative à l'équipement massif des élèves, à l'allègement du poids du cartable et à une appropriation facilitée de l'outil informatique par les apprenants.

CHIFFRES-CLÉS

100 % des collèges câblés et connectés
7 500 tablettes dans les 78 collèges

ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

Depuis sa création en 1989, le CDJ (Conseil Départemental des Jeunes) propose à tous les collégiens un espace de dialogue, afin d'une part, de connaître les mécanismes de la démocratie et de la gestion locale, et d'autre part, de les aider dans la mise en place d'actions concrètes.

L'instauration d'un dialogue avec les établissements sur l'inutilisation des crédits PEC du fait du confinement et des protocoles sanitaires (reliquats 2020 pour un montant de 207 000 €) a permis de réaffecter les sommes sur d'autres programmes notamment dédiés à la lutte contre le décrochage scolaire et à la mise en place d'enseignements virtuels.

L'organisation et le pilotage des différents concours : « Embellissement », « No Gaspi » et « CDS2E » ont fait l'objet de visites d'étapes dans les collèges, qui ont permis de conforter les établissements sur leur engagement même si, de manière générale, le niveau de dynamisme n'a pas retrouvé sa valeur d'avant crise sanitaire.

Cela a quand même été l'occasion de remises de prix et de valorisations des programmes développés dans les 13 collèges lauréats.

Depuis 2020, avec le confinement, les actions de grande envergure n'ont pu être réalisées, mais pour ne pas pénaliser les jeunes élus du Conseil Départemental des Jeunes, des groupes de travail ont été menés soit en visioconférence, soit par secteurs de commission en fonction de la jauge autorisée.

Pendant l'année 2021, malgré un contexte sanitaire encore fragile, le service a pu animer et réunir environ **430** jeunes élus pour l'année 2021 sur **20 actions** telles que :

- réunions de commissions par secteurs pour réfléchir aux thématiques de l'année (4)
- rencontre pour les jeunes suppléants de 5^e pour leur intégration au sein du CDJ
- participation aux 75 ans de la départementalisation...

CHIFFRES-CLÉS

842,5k € pour les actions volontaristes (PEC, Concours...)

36 k€ pour le CDJ

LES CHIFFRES-CLÉS ANNÉE SCOLAIRE 2021 2022

- 78 collèges publics
- 9 collèges privés
- 54 927 collégiens publics dont 35 335 demi-pensionnaires
 - 5 429 collégiens privés
 - 1 195 ATTEE

BUDGET COLLÈGES 2021-2022

- 13,672 M€ en fonctionnement
- 6,394 M€ en investissement
- 5,4 M€ dotations entretien – maintenance

LA DIRECTION DE L'HABITAT

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT FSL : FACILITER LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'AIDE ET RÉDUIRE LE DÉLAI DE TRAITEMENT

Le FSL est entré dans l'ère de la dématérialisation avec la mise en production du logiciel de Gestion Electronique des Données (GED) Multigest en mars 2021. Les objectifs inscrits dans le projet de mandature étaient de faciliter la procédure de demande d'aide et de réduire les délais de traitement. Plusieurs améliorations restent encore à apporter à ce nouveau mode de fonctionnement, représentant une importante évolution des pratiques et nécessitant une grande fiabilité des outils informatiques et réseau Internet. L'optimisation de la chaîne de traitement en termes de fluidité et délai n'est pas encore atteinte. Le nombre d'aides accordées s'en est trouvé impacté.

Il s'agira en 2022 de tout mettre en œuvre pour combler les retards accumulés et stabiliser les outils et procédures.

Par ailleurs, en 2021, le Département a lancé les appels à projets relatifs à la mise en œuvre du volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) et l'initiation de Commissions territorialisées de gestion des impayés locatifs dont les objectifs sont d'aider à l'accès au logement et prévenir les expulsions locatives.

CHIFFRES CLÉS

2 880 aides FSL accordées en 2021 (-2 % par rapport à 2020) pour un montant de 0,89 M €

402 mesures ASLL et diagnostics sociaux accordés (+31 % par rapport à 2020)

AMÉLIORER L'HABITAT – PLAN D'ACTIONS 20 000 LOGEMENTS SUR LA PÉRIODE 2021/2025

Le Conseil départemental a voté **un plan volontariste sur 5 ans (2021-2025) au profit des ménages défavorisés**, avec comme corollaire, un impact sur l'activité des entreprises (TPE et PME) du BTP **en doublant le nombre de chantiers sur cette période**.

L'objectif est de toucher plus de 20 000 ménages à l'horizon 2025 (4000 ménages par an en moyenne). Le budget évalué pour cette action est, au total, de 200 M€.

- Pour 2021, 3084 décisions ont été programmées et réparties entre les opérateurs agréés. 62 % de cette prévision ont pu être atteints, soit 1911 décisions. Aussi, le stock actuel de demandes d'aides sans décision à fin 2021 s'élevait à 3200 dossiers environ.
- Le contexte réglementaire (gestion de l'amiante), sanitaire (COVID) et économique (augmentation des prix) et structurel, notamment, a freiné la production des dossiers et leur mise en chantier par les opérateurs.
- Pour 2022, 3500 décisions au total sont prévues et réparties entre les opérateurs (SPLAR, SOLIHA, SHC, ABH-BBE et HABITEA)

CHIFFRES CLÉS

1 911 décisions émises et réparties entre les opérateurs agréés : SPLAR, SOLIHA, SHC, ABH-BBE (+31 % par rapport à 2020)

SOUTENIR LES PARTENAIRES POUR PERMETTRE L'ACCESSION À UN LOGEMENT SOCIAL AUX FAMILLES DÉFAVORISÉES

Le Conseil départemental aide les ménages à faibles revenus à :

- accéder à la propriété dans le parc locatif social (SIDR, SHLMR, SEMADER, SEMAC) en complétant leur plan de financement à hauteur de 6000 €.
- régler les frais d'acte notarié de succession et de partage de biens entre héritiers, de donation, de donation-partage, de renonciation à usufruit, de cession de droits ou d'acquisition d'un LTS, pour un montant maximal de 3 000 € par héritier.

Il participe au financement de l'AI SOLEIL (Agence Immobilière SOLidarité et Investissement Locatif) à hauteur de 120 000 € pour l'exercice de l'année civile.

Il finance l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement).

Il garantit et soutient la production d'opérations de construction de logements sociaux par les bailleurs habituels en contrepartie d'un quota réservataire.

Il intervient en faveur des ménages qui l'interpellent auprès des bailleurs sociaux en attirant leur attention sur la situation sociale, sans toutefois se substituer à la CALEOL qui reste souveraine pour l'attribution du logement.

Accession : décisions émises : 112 – dossiers réceptionnés : 118 – Montant payé : 696 000 €

RSO : décisions émises : 85 – dossiers réceptionnés : 101 – Montant payé : 291 473,65 €

Garantie d'emprunt : nombre demande : 1 – quota réservataire : 13 – Montant global : 6 745 657,68 €

CHIFFRES CLÉS

Contingent départemental : Nombre d'avis de vacances ou de livraisons traités : 1264

Appui au logement (Est-Nord-Ouest-Sud) : Nombre de dossiers réceptionnés : 151





LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

De par ses missions dans les domaines des routes, de l'agriculture, de l'eau, des espaces naturels et du développement touristique, l'activité de la Direction Générale Adjointe du Pôle Développement a répondu à 3 grandes ambitions du plan de mandature, à savoir, accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire et préserver et valoriser nos ressources.

Dans un contexte de crise sanitaire encore prégnant, l'effort d'investissement a été porté en 2021 à un niveau remarquable de 72 M€. Les programmes d'investissement engagés pour moderniser et sécuriser le réseau routier (renforcement des chaussées, suppression des radiers, projet de route des hauts de l'Est, ...), développer les périmètres hydro-agricoles (sécurisation de l'alimentation en eau de la micro-région Sud, alimentation en eau des Hauts de l'Ouest, projet d'irrigation des micro-régions Nord et Est) ou encore améliorer l'accueil des équipements et sites touristiques départementaux ont été poursuivis, en cohérence avec le programme pluriannuel des investissements adopté par la collectivité (PPI).

Parallèlement et de manière complémentaire, la valorisation des actifs départementaux a été marquée par la sélection du projet de Grand Hôtel des Thermes et la signature de la convention cadre avec le Grand Port Maritime en vue de l'aménagement de la zone arrière portuaire.

Le soutien à l'agriculture s'est encore amplifié avec une dynamique d'investissement consolidée par un apport supplémentaire de 143 M€ de FEADER (années de transition et Relance) et de 13 M€ de contrepartie nationale financée par le Conseil départemental.

L'année 2021 a vu la mise en œuvre de nouvelles actions du plan AGRIPéi 2030. Le volet agricole du Plan Départemental de Relance Économique et Sociale (PDRES) 2020-2025, a notamment permis de sécuriser les exploitations face aux phénomènes de sécheresse avec la réhabilitation de 91 retenues collinaires. Il est par ailleurs à noter le soutien significatif de la Collectivité à l'assainissement de l'élevage bovin et la validation du plan BIO départemental.

L'ambition de la collectivité en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité, s'est traduite au travers des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes menés par l'ONF, la SPL EDDEN et les gestionnaires associatifs des Espaces Naturels Sensibles sur 800 ha de forêts. Le plan de reboisement de grande envergure, qui conduira à la plantation d'un million d'arbres endémiques ou indigènes (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) a connu une étape décisive avec la livraison de 3 pépinières départementales et la réalisation de 30 000 nouvelles plantations.

Le plan NEGAWATT est entré dans une phase opérationnelle, avec le démarrage de la phase d'installation des centrales photovoltaïques sur le patrimoine bâti départemental dans le cadre des 61 conventions d'occupation passées avec les solaristes en 2020 (22 MWc de puissance installée sur 11 hectares de champ solaire à terme).



88
M€

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

L'année 2021 a permis de poursuivre les études du grand projet MEREN, qui vise au déploiement d'un réseau hydraulique départemental de grande envergure, permettant en particulier un rééquilibrage infrastructurel des micro-régions Nord et Est (plus de 5 000 ha seront irrigués au terme de l'opération).

Dans ce cadre, quatre lots d'études de maîtrise d'œuvre ont été lancés en 2021, afin d'engager la conception de l'ensemble des ouvrages du projet.

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT UNE MEILLEURE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Développer l'agriculture péi suivant un modèle agricole familial, durable et diversifié (AGRIPEI 2030)

L'année 2021 a été marquée par un contexte de crise sanitaire encore prégnant, lequel aura mis en évidence l'importance de soutenir notre agriculture locale pour renforcer l'autosuffisance alimentaire de notre territoire. C'est la raison pour laquelle la Collectivité a augmenté son soutien en direction des exploitations et des structures agricoles, en lien avec son plan stratégique AGRIPéi 2030

et avec l'appui du Plan de Relance Economique et Social (PDRES), qui a permis de mobiliser près de 9 M€ au bénéfice des agriculteurs.

CHIFFRES-CLÉS

- Soutien de 500 producteurs indépendants de fruits et légumes (1,5 M€)
- Stockage de 181 000 m³ d'eau pour faire face aux phénomènes de sécheresse : 91 retenues collinaires réhabilitées et 331 citernes de stockage financées (4,6 M€)
- Amélioration foncière de près de 500 ha : 414 projets financés (1,6 M€) et 300 ha de terrains en friche remis en culture
- Création de 5 bâtiments d'élevage (1 M€) et 5 unités de transformation des produits péi (0,7 M€)

L'un des événements marquants de l'année 2021 a également été la validation du plan BIO départemental en mars 2021, qui consacre 5 M€ sur 5 ans pour le développement de cette filière.

PRINCIPALES CIBLES À L'HORIZON 2030

- + 400 exploitations BIO
- + 1 500 ha BIO

PRINCIPALES CIBLES À L'HORIZON 2030

- + 57 exploitations BIO (+ 275 ha)
- 150 exploitations bénéficiaires d'une prise en charge par le Département des frais de certification
- Lancement d'un observatoire local du BIO

2021 a également vu le déploiement du Plan Global de Maîtrise Sanitaire de l'élevage Bovin (PGMSB) piloté par l'État et pour lequel le Département apporte une contribution significative (2 M€ pour le renouvellement du cheptel local). Près du tiers des bovins à renouveler étaient remplacés en fin d'année 2021.

Enfin, la Collectivité a également poursuivi son action en direction de la promotion des produits péi, et du développement de la filière canne avec notamment :

- La finalisation de l'étude portant sur la restauration collective ;
- L'achèvement de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un label de produits agricoles 100 % Réunion ;
- La finalisation de l'étude macro-économique portant sur une expérimentation de canne-énergie.

Satisfaire les besoins en eau des exploitations agricoles

Le Département a une nouvelle fois poursuivi son action déterminante en matière d'alimentation en eau brute du territoire et d'irrigation des exploitations agricoles :

- Poursuite des travaux de la chaîne de refoulement des Hauts de l'Ouest (100 ha, 80 agriculteurs concernés) ;
- Poursuite des travaux du nouveau réservoir de Dassy ;
- Démarrage des travaux d'extension du périmètre irrigué du Bras de la Plaine sur les secteurs de Montvert et Bassin Martin (commune de Saint-Pierre), Anse les Hauts (commune de Petite-Île), Bérive (commune du Tampon), représentant à terme 812 ha supplémentaires irrigués.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Préserver la ressource en eau

Dans le cadre de sa politique de gestion globale de l'eau de la collectivité, la préservation de nos ressources en eau (rivières, nappes souterraines) constitue une priorité importante, et une obligation envers nos générations futures.

En 2021, le Département a mis en place, aux côtés de l'Office de l'Eau Réunion, un dispositif d'aide permettant la rénovation des réseaux d'eau potable pour résorber les fuites et les pertes sur les installations, et l'équipement des ménages pour le stockage et la réutilisation d'eau de pluie, afin de limiter la consommation d'eau potable. Une enveloppe de 5 M€ sur 6 ans a été votée en séance plénière du 24 novembre 2021 afin de co-financer le programme d'aide de l'Office de l'Eau.

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Enfin, la Collectivité a poursuivi son action en matière de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable. S'agissant du volet hydraulique, une expérimentation de pompe innovante « sans électricité » a été menée afin d'évaluer l'adéquation et la performance de ce type de matériel, en vue d'un déploiement ultérieur plus large sur le territoire.



LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE - DÉSENCLAVER LE TERRITOIRE

Le réseau routier départemental est un des supports essentiels du développement économique et sociétal de La Réunion, permettant de desservir les quartiers et villages des hauts de l'île. Aussi, l'amélioration, l'extension et la sécurisation des 722 km de route départementale, dont 420 km situés en zone de montagne, ont fait à nouveau l'objet d'un programme de travaux conséquents en 2021, poursuivant ainsi la volonté de la collectivité de proposer un réseau routier de qualité et sécurisé aux usagers.

SÉCURISER LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

La sécurisation du réseau routier s'est poursuivie en 2021 avec la suppression de 7 radiers sur 5 communes du Sud et de l'Ouest pour une dépense totale de 3,6 M€. Ont été traités : les radiers de la ravine Clergeau (RD4) et Affluent Fond Maunier (RD3) sur la commune de Saint-Paul, la ravine Affluent Grand Fond Dussac (RD3) sur la commune de Saint-Leu, les ravines Affluent Rive Gauche Ravine des Cafres et Affluent Rive Droite Ravine Renone sur la commune de l'Étang-Salé, la ravine Fiagues (RD3) sur la commune de Saint-Louis, et la ravine du Pont (RD3) sur la commune de Saint-Pierre.

3,6 M€ consacrés à la suppression des radiers.

La sécurisation des falaises a également été poursuivie avec le traitement préventif des falaises surplombant les routes les plus exposées aux risques d'éboulis sur la route de Dos d'Ane (RD1) sur la commune de la Possession, la route Bras Mouton (RD13) sur la commune de Saint-Leu, la route de Bras sec – secteur Roche merveilleuse (RD241) et la route Ilet à Cordes – secteurs Sous Bonnet Carré et Ravine Zitte (RD242) sur la commune de Cilaos, la route Secteur Bras Montplaisir (RD3) sur la commune de Saint-Louis et la route de Grand Ilet (RD52) sur la commune de Salazie.

Les études de sécurisation sur la RD48 – Route de Salazie – secteur Pisse en l'air ont également été lancées en 2021.

La nuit du 20 au 21 avril 2021 a été marquée par la chute d'un bloc rocheux de plus de 200 tonnes sur la RD 52 – Route de Grand Ilet – commune de Salazie. La circulation a été interrompue plus de 2 jours. L'enlèvement du bloc a été réalisé par dynamitage, évènement rare à graver dans les annales de la DRD.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

L'année 2021 a vu se poursuivre les études pour la réalisation des **grands projets de développement du réseau routier départemental** ayant pour finalité de faciliter les liaisons inter quartiers et de proximité, au profit du délestage des réseaux existants pour la plupart d'entre eux totalement saturés aux heures de pointe (études concernant la RD20 Saint-Louis, la RD400 au Tampon...).

Les études de la Route des hauts de l'Est, qui permettront d'aménager et de développer durablement les micro-régions Nord et Est de l'île, ont été conduites à hauteur de 30 %.

L'étude Préliminaire d'Ouvrage d'Art du Ouaki a démarré en 2021 et mettra en évidence les différentes solutions de franchissement possible.

MAINTENIR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN BON ÉTAT

Le programme de renforcement de chaussées, nécessaire à la rénovation, mais également à la sécurisation du réseau existant, s'est poursuivi au cours de l'année 2021, au travers des aménagements tels que des créations de

trottoirs, rénovation de tapis d'enrobés, aménagements de carrefours... (ex : RD4 Route de Bois de Nèfles Saint-Paul, RD46 Sainte-Suzanne aménagement de carrefour Deux-Rives...)

Un total de 28 M€ de dépenses d'investissement auront permis de maintenir un réseau routier en bon état à hauteur de 80 %.

CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'aménagement d'une route n'est pas un obstacle à la création d'espaces naturels. Ainsi, les projets d'aménagement urbains intègrent un volet paysager via la participation aux opérations Bwa de Kartié :

- RD48-1 à Bras-Panon : plantation sur un linéaire de 700 m de 135 palmiers et plus de 1 700 arbustes

indigènes, mise en place de fascines et de jardinières en bois de goyavier,

- RD47 à Saint-André - entrée du Colosse
- RD3 à Saint-Louis - ravines Everyne et Montplaisir : aménagement des délaissés grâce à la plantation de 1 700 palmiers, arbres, arbustes et plantes rampantes indigènes sur une surface totale de 390 m²
- RD4 à Saint-Paul (Trois Chemins)



LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS

**PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS
RESSOURCES
RESTAURER NOS FORÊTS, PRÉSERVER NOTRE
BIODIVERSITÉ**

**Protéger les espaces naturels et la
biodiversité, patrimoine mondial**

À La Réunion, la prolifération des espèces exotiques envahissantes est la première cause de perte de biodiversité. Dans la continuité des années précédentes, les efforts ont donc porté en 2021 sur la lutte contre ces espèces, dans le cadre du protocole opérationnel multipartenarial validant une stratégie de priorisation spatiale des interventions, élaboré sous l'impulsion de la Collectivité en 2019.

Les travaux de lutte menés en 2021 ont permis de traiter 100 ha de forêts de plus qu'en 2020 soit environ 700 ha au total, dans des zones identifiées comme prioritaires.

**Mettre en œuvre un plan de reboisement
de grande envergure**

Dans le cadre du plan 1 Million d'arbres (P1MA), près de 30 000 plants ont été mis en terre en 2021.

Les travaux d'aménagement de pépinières départementales se sont achevés sur Saint-Paul à Piton Defaud, Saint-Pierre (ex Rédetar) et à Mascarin, Jardin botanique de La Réunion.



Les premiers partenariats ont été formalisés avec les associations et les communes sur la base d'un dispositif d'accompagnement financier et technique validé en 2021.

De même, les premiers marchés de culture ont été notifiés avec des pépiniéristes privés pour alimenter les futurs projets de reboisement.

15 M€ ont été affectés à la protection de la biodiversité et l'entretien des espaces naturels en 2021 dont 4,2 M€ pour des travaux d'entretien et de collecte des déchets, 2 M€ pour le programme d'insertion, 2,7 M€ pour le financement d'emplois aidés à l'ONF, 4,4 M€ de financement à des gestionnaires dont 2 M€ à la SPL EDDEN.

**Près de 250 ouvriers PEC et environ 300 emplois
pérennes mobilisés.**

PRINCIPAUX PARTENAIRES

ONF, Parc National, SPL EDDEN, associations gestionnaires d'ENS, Conservatoire Botanique de Mascarin, CAUE etc.

**FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE
L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE
INNOVER DANS LE TOURISME
VALORISER LE PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL**

**Poursuivre les aménagements sur les grands
sites naturels**

La Collectivité a poursuivi son programme d'investissement relatif à l'aménagement et à l'équipement des espaces naturels et forestiers permettant d'accueillir, dans des conditions optimales, tous les publics. L'année 2021 a été marquée notamment par la réouverture du sentier VTT de Cilaos, la livraison des travaux de cheminement du Grand Étang, la livraison de la passerelle de l'Îlet à Bourse (205 000€), ou encore des travaux d'urgence post-événements climatiques sur le cirque de Mafate (sentier Ti Col La Brèche 132 000 €) ainsi que sur la Route du Volcan.

L'année 2021 a été marquée par le démarrage des travaux de reconstruction du gîte du Volcan et la préparation de la consultation pour la future Délégation de Service Public pour les gîtes publics départementaux.

1,8 M€ réalisés pour l'aménagement des sites naturels.

Dynamiser l'offre touristique de nos établissements

Après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, l'activité de nos établissements a progressé en 2021. Le renforcement de la démarche de commercialisation pour améliorer le taux d'occupation du Village de Corail en dehors des périodes de vacances scolaires a conduit à augmenter les recettes de 30 % (1,7 M€ en 2020 et 2,27 M€ en 2021).

Les travaux de modernisation des Thermes de Cilaos et les nouvelles formules bien-être sous forme de mini-cures pour les sportifs ou les familles ont permis d'augmenter de 27 % le nombre de curistes accueillis et de 63 % le chiffre d'affaires de l'année.

Les collections de Mascarin-Jardin Botanique de La Réunion ont été complétées avec la réalisation de la Roseraie « Marie Thérèse » et d'une collection de plantes carnivores.

CRÉER DE LA RICHESSE DANS LES TERRITOIRES

Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

Le Département s'est fixé pour priorité de mobiliser son patrimoine au service de l'activité et de l'emploi.

UN NOUVEAU PROJET POUR L'HÔTEL DES THERMES DE CILAOS

À l'issue d'une procédure d'appel à projets lancée le 8 juillet 2019, le Département a sélectionné le projet Grand Hôtel des Thermes porté par les sociétés SARL Cilaos, SARL FIKS et NEO. Ce projet a notamment été sélectionné pour la solidité de ses promoteurs, leurs expériences réussies dans le domaine de l'hôtellerie et sur le territoire de Cilaos et enfin la pertinence du projet au regard de ce site symbolique.

CHIFFRES-CLÉS

- 6 projets réceptionnés ;
- 2 projets auditionnés ;
- 1 projet porté par des investisseurs locaux retenu

UNE ACTION CONCERTÉE AUTOUR DE LA VALORISATION DE LA ZONE ARRIÈRE PORTUAIRE

Le Département a installé le 1^{er} Comité stratégique de valorisation de la ZAP le 3 novembre 2021. Autour du Président du Département, le Préfet, la Présidente de Région, le Président du TCO, le Président du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime et les représentants du monde économique ont confirmé les enjeux stratégiques concentrés autour du développement de cette zone pour l'ensemble de l'économie réunionnaise.

DATES-CLÉS

6 avril 2021 : signature de la convention cadre avec le Grand Port Maritime.

3 novembre 2021 : installation du premier Comité Stratégique de valorisation de la Zone Arrière Portuaire.



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La Direction Générale Adjointe Vie au Travail du Département regroupe la Direction des Ressources Humaines, la Direction des Moyens Généraux et la Direction des Bâtiments et du Patrimoine depuis le 1^{er} janvier 2021.

La qualité de vie au travail désigne et rassemble les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance institutionnelle.

La crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2021, a favorisé l'expérimentation accélérée de nouvelles pratiques organisationnelles et a obligé les services à repenser leurs modes de fonctionnement. Pour faire face à l'urgence et aux nouveaux besoins, les directions ont été mises au défi d'ajuster très rapidement leurs activités. Malgré ces ajustements et la gestion courante, de nombreux chantiers ont abouti ou vu le jour tels que ceux relatifs à l'harmonisation du temps de travail, au lancement de l'expérimentation du télétravail régulier et à la livraison d'un collège à Mont Roquefeuil.

Des dossiers initiés les années précédentes ont été poursuivis ou réajustés : le dispositif RIFSEEP a été réajusté pour valoriser les agents et maintenir l'attractivité de la Collectivité (2 350 d'agents en ont bénéficié), le plan d'actions de « lutte contre la précarité » approuvé est pleinement opérationnel et a concerné 364 agents. Les actions du plan ACT (5,5 millions en 2021), ainsi que la recherche de solutions pour élargir l'offre d'accueil et d'hébergement de publics vulnérables (acquisitions immobilières et aménagements de sites notamment pour les MD et les foyers de l'enfance) ont continué.

Enfin, compte tenu des circonstances, l'automatisation a été et est encore une priorité de notre DGA. Ainsi, les procédures et l'outil SIRH, ont été adaptés afin de permettre aux agents de poser les ASA covid et les demandes en télétravail de manière dématérialisée. La DMG a poursuivi le déploiement des outils Kimoce et de Gestion et Réservation des Ressources (de véhicules) en ligne.

315
M€

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

METTRE EN ŒUVRE DE NOUVEAUX CRITÈRES D'AVANCEMENT ET DE PROMOTION INTERNE

- Nouveaux critères et barème spécifique (Loi TFP) arrêtés le 29 septembre 2021 permettant à chaque agent éligible de disposer d'une cotation établie en fonction de son évaluation annuelle, son parcours professionnel, ses formations, son ancienneté ainsi que de ses fonctions d'encadrement le cas échéant ;
- Mise en œuvre de la campagne de promotion du personnel départemental titulaire 2021.

351 agents ont bénéficié d'une promotion :

- 19 promotions internes
- 330 avancements de grade
- 2 avancements d'échelon spécial

CHIFFRES-CLÉS

- **7** réunions de travail avec les partenaires sociaux
- **10** temps de présentation (DGS, DGA, CRH, DEDUC)
- **1** lettre RH dédiée
- **351** agents bénéficiaires

HARMONISER LE TEMPS DE TRAVAIL

- Suppression des régimes dérogatoires à la durée légale de 1607 heures de travail annuel (Loi TFP) ;
- Nouveau protocole validé par la CP en décembre 2021 applicable le 1^{er} juillet 2022 hors horaires atypiques. L'aboutissement de ce premier volet a été mené dans le cadre d'un dialogue social permanent, et concerne **3 374 agents**.

Un dispositif spécifique est en cours de construction pour les services concernés par des horaires atypiques (**580 agents**). Le déploiement est prévu au plus tard, pour le **1^{er} janvier 2023**.

CHIFFRES-CLÉS

- **6** contrats horaires
- **3** cycles de travail : 35h, 37h 30 et 39h
- **22** réunions avec les partenaires sociaux
- **1 831** agents pouvant passer de 35h à 37h30

LA CERTIFICATION DES COMPTES

- Expérimentation mise en place en 2018, sur le cycle de la paye ;
- Intervention sur la chaîne de traitement de la paye de agents et réalisation de l'audit des comptes 2020 ;
- Production d'analyses et de pièces justificatives ;
- Résultat positif des commissaires aux comptes sur l'audit 2020 : le cycle de paye de la Collectivité est certifiable.

Lancement de la **dématérialisation des titres restaurants** (déploiement en avril 2022), pour 3500 agents et un budget de 4,1 M€.

CHIFFRES-CLÉS

- Effectif moyen : **5 489 agents**
- Dépenses relatives à la rémunération : **256,4 M€**
- **5 500** mandats émis
- **108** mandats manuels

LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Utilisation de produits éco-labellisés

Continuité dans la prise en compte du critère environnemental au niveau de l'analyse des offres.

L'activité du service intendance fortement sollicitée pour la gestion de la crise COVID (désinfection des bureaux à chaque cas COVID).

85 % des produits d'entretien utilisés sont éco-labellisés.

CHIFFRES-CLÉS

- **150** désinfections COVID en 2021
- **879** bons de commande saisis
- **984** factures payées

Acquisition de véhicules électriques alimentés en énergie propre et renouvelable

Respecter les dispositions de la LTE (flotte automobile constituée à 20 % de véhicules à faibles émissions). Le verdissement du Parc automobile de la Collectivité est une préoccupation constante de la DMG. La direction s'inspire d'outils innovants pour réduire la consommation de carburant et d'émission de CO₂.

Depuis 2013, le Parc Auto a réduit ses émissions de CO₂ de 50 % et plus, grâce à :

- 1) Une réorganisation du service et la mise en place d'un inventaire physique (l'inventaire de l'ensemble des véhicules, réalisé tous les ans permet d'optimiser la flotte automobile, de réguler la moyenne d'âge, la réforme et le nombre de véhicules) ;
- 2) L'utilisation de véhicules « propres » (voitures électriques et vélos).

CHIFFRES-CLÉS

- **10 791** réservations sur GRR
- **1 235** missions chauffeurs
- **290** voyages hors département

AUTRES PROJETS

Poursuite de la modernisation des outils mis à disposition des agents et services :

- Généralisation de la gestion dématérialisée des stocks et des interventions (sur Kimoce)
- Déploiement de l'outil GRR (Gestion et Réservation des Ressources) sur les 5 TAS

Une gestion des stocks et des interventions tracés et valorisés sur Kimoce : 1 049 interventions et 8 600 articles consommés dans le stock en 2021

CHIFFRES-CLÉS

- Kimoce déployé à **90 %**
- Outil GRR dans les TAS : 115 véhicules concernés

LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

- **Stratégie d'accueil pour le public vulnérable :** la DBP a identifié un certain nombre de sites pour la mise en œuvre de cette politique. En 2021, 2 villas ont été aménagées (Tampon, Saint-Pierre)
- Acquisitions immobilières pour les **Maisons Départementales** (MD Entre-Deux et Plaine des Palmistes) : 1,2 M€
- Constructions et grosses réparations sur les FAM, PMI, Maisons Départementales (dont MD Petite-Ile 2,4 M€)

FOYER DE L'ENFANCE DE TERRE ROUGE

- Travaux de réhabilitation (réalisés par la SPLAR) : 1,167 M€
- Divers travaux : 0,279 M€

CHIFFRES-CLÉS

- 8,66 M€ d'investissements pour le médico-social
- 424 000 € de travaux pour l'aménagement de 2 villas (public vulnérable)

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Le Conseil Départemental a retenu dans sa programmation pluriannuelle de collèges neufs la construction d'un collège à Mont Roquefeuil à Saint-Paul afin d'absorber des effectifs supplémentaires sur ce secteur et désengorger les collèges existants.

COLLÈGE ROQUEFEUIL

Durée des travaux : 34 mois (sept 2018 à juin 2021)

Des problématiques relatives à la voie d'accès :

- Création d'une voie d'accès au chantier en attendant une solution pérenne (après 3 modifications) ;
- Élaboration de l'étude d'impact.

CHIFFRES-CLÉS

- 23 M€ en coût d'opération (dont 13 M€ de participation FEDER)
- 7 400 m² de locaux (hors EPS)
- 17 marchés passés

AUTRES PROJETS

La DBP a pour mission de gérer le patrimoine du Département.

Cette gestion comprend :

- Des opérations de maintenance (préventive et curative) des bâtiments et équipements techniques ;
- La réalisation de nouveaux ouvrages ;
- Les acquisitions foncières et immobilières.

CHIFFRES-CLÉS

- Plus de 400 bâtiments départementaux
- 52,4 M€ d'investissements
- 2 390 interventions de maintenance (hors collèges) pour 2,1 M€
- 5,4 M€ de dotation aux collèges (maintenance courante)
- 1 052 hygiaphones ont été fabriqués et installés par la régie





LES RESSOURCES

Dans le cadre du plan de mandature 2021-2028, les Directions du pôle Ressources sont structurées autour d'un socle de valeurs et principes communs intégrant les orientations et objectifs suivants :

- **la maîtrise et la gestion prévisionnelle des ressources du Département**, dans un environnement marqué par le contexte de crise économique et sociale ;
- **la réactivité et la qualité du service rendu aux Directions et services du Département**, et à travers elle à l'ensemble des usagers du service public départemental ;
- **la sécurisation et la traçabilité des procédures**, de manière graduée en fonction d'une approche différenciée par l'appréciation des risques ;
- **le renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale**, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation et d'innovation face à des enjeux de gestion et de politiques publiques fortement évolutifs ;
- **le souci de la qualité de vie au travail** pour l'ensemble des agents à travers l'affectation de ressources en cohérence avec les missions et les métiers exercés ;
- **l'inscription volontariste dans une logique de développement durable de la collectivité**, consubstantielle à la gestion raisonnée des ressources disponibles.

Ces principes d'action ont permis en 2021 la **consolidation de la situation financière de la collectivité, la redynamisation de la Commande publique départementale** et notamment de son volet d'insertion, **l'amélioration de notre délai de paiement, l'accélération de la digitalisation et dématérialisation de l'administration départementale**, et la **poursuite des chantiers d'intelligence institutionnelle** dont en premier lieu celui de la **certification des comptes de l'institution**.

**24
M€**

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SOUTENIR LES ENTREPRISES, NOTAMMENT LES TPE

Partenaire de la stratégie du bon achat (SBA), le Département est déjà engagé dans une démarche de simplification de ses procédures d'achat, de transparence et d'accompagnement pour faciliter l'accès à la commande public des entreprises de La Réunion. Dans un contexte de crise sanitaire, la collectivité départementale a pris toutes les mesures requises pour accompagner les entreprises titulaires de ses marchés dans leurs difficultés à gérer les retards sur les chantiers, et les hausses conséquentes des prix résultant de cette situation. Le Département a agi en 2021 sur plusieurs leviers :

- **Accompagner la trésorerie des entreprises :** avec un niveau d'avance fixé à 30% pour tous les marchés et augmenté à 50% pour les marchés présentant une part de fournitures importante. Pour les marchés inférieurs à 200 000 €, aucune garantie n'a été exigée. Pour les marchés supérieurs à 200 000 €, une partie des avances consenties a été versée sans garantie, dans la limite de 60 000 €.
- **Diminuer le délai de paiement.** Le Département est l'une des collectivités de l'île qui paie le plus rapidement ses fournisseurs. En 2021, le délai global de paiement est de 22,2 jours.

- **Diminuer les retenues de garanties.** Les retenues de garanties peuvent peser sur la trésorerie des petites entreprises. En 2021, le niveau de la retenue de garantie est resté à 3% sur les seuls marchés supérieurs à 90 000€.
- **Simplifier la réponse aux appels d'offres :** avec des dossiers simplifiés à remplir et un nombre de pièces à remettre strictement limité à l'essentiel.
- **Donner à chaque entreprise la chance d'emporter une part de marché :** avec un allotissement élargi et une règle de limitation du nombre de lots attribué à une même entreprise
- **Protéger le tissu économique :** avec la détection systématique et l'élimination des offres anormalement basses et la mise en œuvre sur chacun des marchés de la Collectivité de mesures visant à compenser au maximum les impacts de la crise sanitaire dans les retards de chantier et la hausse des prix des matières premières.

La commande publique départementale profite essentiellement aux entreprises réunionnaises qui sont en très grande majorité des TPE-PME. En fin d'année 2021, les services ont rencontré les entreprises, à l'occasion des Journées Départementales de la Commande Publique organisées dans chaque microrégion (Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre et Bras-Panon) pour présenter la programmation des achats départementaux, les mesures d'accompagnement des entreprises, ainsi que les modalités de réponse simplifiées aux marchés publics départementaux.

CHIFFRES-CLÉS

Répartition du montant de la commande publique départementale en 2021 :

- Commande publique réalisée à La Réunion : 141 197 603,28€ (92 %)
- Commande publique réalisée à l'extérieur de La Réunion : 11 811 925,86€ (8 %)
- Montant total : 153 009 529,14 €

RENFORCER L'EFFET LEVIER INVESTISSEMENT/INSERTION

La promotion de l'insertion des publics en difficulté et éloignés de l'emploi, s'inscrit également dans les marchés publics de la Collectivité et l'organisation territoriale se structure pour accompagner les entreprises dans leur démarche de recrutement de ces publics. Par ailleurs, la collectivité recourt aux dispositifs de réservation d'une part de ses marchés à des structures d'insertion comme cela est permis dans le code de la commande publique.

La commande publique départementale a expérimenté en 2021 la réservation de ses marchés à des structures de type ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) et SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique) dans le cadre de l'opération 1 million d'arbres

CHIFFRES-CLÉS

- 28 611 heures d'insertion étaient incluses dans les marchés départementaux. L'objectif de la mandature est atteint et dépassé de +40 %.
- Avec ses marchés publics, le Département participe à l'activité de 1 308 entreprises réunionnaises et contribue à l'emploi de 2448 personnes sur le territoire

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement constitue un enjeu majeur. La commande publique départementale a vocation à s'inscrire dans un cercle vertueux, visant à promouvoir une stratégie d'achat respectueuse de l'environnement.

Le département augmente le nombre de ses marchés intégrant un critère de jugement des offres à caractère environnemental. Le trophée dans la catégorie Achat Environnementalement Responsable remis par le Haut Conseil de la Commande Publique en fin 2021 valorise et récompense l'action de la Collectivité dans ce domaine.

CHIFFRES-CLÉS

Au stade du jugement des offres, le caractère environnemental était intégré à 143 marchés soit 71 marchés supplémentaires par rapport à 2020

LA DIRECTION DE L'E-ADMINISTRATION ET MODERNISATION DES SERVICES

- Mettre en marche la transformation numérique en externe (usagers) et en interne (agents) ;
- Moderniser les versements des aides ;
- Simplifier les outils de gestion.

Acquisition d'outils pour mettre en place un portail de téléservices

Lancement du projet pour dématérialiser le dispositif PST2

Lancement du projet pour dématérialiser les aides agricoles

Consolidation de NET Bourses

Amélioration de l'accueil des usagers dans les MD et dématérialisation de la circulation de la fiche ASD

Déploiement progressif du parapheur électronique

CHIFFRES-CLÉS

- 2 projets sur les aides en cours : PST2, Aides agricoles
- 5 directions équipées de IX Parapheur : 7 000 flux déjà visés ou signés électroniquement

- Accompagner les agents pour faciliter le télétravail ;
- Rendre performant les matériels mis en place dans les services.

Mise à disposition d'outils facilitant la mobilité (PC Portables, caméras, smartphones, outils de visio embarqués, haut-parleurs en réunions, ..)

Mise en place du portail télétravail permettant d'accéder de chez soi à la quasi-totalité des applications

SAV dématérialisé sur les nouvelles multifonctions

Renouvellement de tous les matériels des budgets annexes

CHIFFRES-CLÉS

- 10 salles équipées en visioconférence
- Plus de 30 caméras nomades déployées pour postes fixes
- 40 applications accessibles à distance

- Garantir une haute disponibilité du Système d'Information en cas de sinistres importants ;
- Anticiper un plan de reprise d'activités (PRA) face à une attaque informatique qui bloquerait toute notre informatique.

La 2^e salle serveurs à la Source (miroir de la salle serveurs de la DEMS) est opérationnelle

En cas de défaillance d'un des 2 sites, l'autre site pourra faire fonctionner l'intégralité du système, quasi immédiatement

Exercice de reprise d'activité pour partir de zéro effectué :

- Utilisation de sauvegardes sur bandes magnétiques pour restaurer le système sur des serveurs vierges,
- Démarrage chronologique des applications depuis cette infrastructure.

CHIFFRES-CLÉS

- 2 salles serveurs disponibles
- 23 jours pour repartir de zéro, en cas d'attaque bloquante

LA DIRECTION DES FINANCES

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIERES

S'assurer des recettes nécessaires au financement des dépenses

En 2021, le Département n'est plus soumis à un contrat de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, lequel n'avait d'ailleurs pas été appliqué en 2020 (dernière année du contrat de Cahors) du fait des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 4,5 % par rapport à 2020, essentiellement portées par la dynamique des Allocations Individuelles de Solidarité (+13 % sur l'APA et la PCH), alors que les dépenses hors AIS restent maîtrisées à +2 % relativement au contexte de crise. Par sa gestion active de la dette et la souscription d'emprunts performants, les frais financiers sont réduits de 20 %.

Les recettes de fonctionnement 2021 connaissent une progression comparativement plus forte que les dépenses (+8,5 %), de manière exceptionnelle toutefois du fait d'une part d'une fiscalité sur les droits de mutations en progression malgré la crise, ainsi que de la valorisation en 2021 de 61 M€ de produits constatés d'avance sur la recette tabacs perçue en 2020 ; et d'autre part d'une recette exceptionnelle et ponctuelle de 34 M€ reçue de la CAF afin de solder une avance de trésorerie réalisée antérieurement au titre du RSA.

La réalisation du budget a permis de financer des dépenses d'investissement en progression de +18,3 % par rapport à 2020, tout en limitant le recours à l'emprunt à 40 M€ sur l'exercice.

Maintenir des ratios financiers équilibrés

Globalement les ratios se stabilisent voire s'améliorent en 2021, mais pour rappel essentiellement du fait de recettes conjoncturellement très favorables.

Ainsi, **l'encours de la dette** à fin 2021 est **stabilisé à 315 M€** (313 M€ en 2020).

De même, le ratio de la **dette par habitant** demeure quasi identique à **364 €** (362 € en 2020).

Le ratio d'**épargne brute** progresse légèrement en **2021 pour atteindre 15,9%** (12,6 % en 2020), et demeure dans la moyenne des départements.

La **capacité de désendettement** de la Collectivité (encours de dette/épargne brute) **s'améliore enfin** avec un ratio de **1,8 années** (2,5 à fin 2020).

CONTRÔLER L'EXÉCUTION COMPTABLE

Suivre la qualité de la chaîne comptable et le Délai Global de Paiement.

CHIFFRES-CLÉS

- Nombre de titres de recettes 2021 : 9 287 titres émis
- Taux de rejets sur les titres 2021 : 2,3 % (4,03 % en 2020)
- Nombre de mandats 2021 : 77 824 mandats émis
- Taux de rejets sur les mandats 2021 : 1,09 % (1,39 % en 2020)
- Délai Global de Paiement 2021 : 22,27 jours (28,18 jours en 2020)

Poursuivre l'optimisation de la qualité comptable

L'expérimentation de la certification des comptes induit d'importants travaux sur la qualité comptable du Département. La trajectoire départementale en ce domaine est en progression et devrait permettre la levée totale ou partielle de limitations exprimées par le CAC sur certains cycles en 2021. Des chantiers sont à renforcer par ailleurs et un plan d'actions a été établi pour poursuivre ces travaux et avancer dans les domaines résiduels, afin de viser à terme une certification.

NOTES





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Département de La Réunion

La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Direction de l'Appui à la Performance et à l'Innovation.

Réalisation graphique : Antoine Clain (Direction de la Communication)
Photos : Bruno Bamba, Alexandre Rivière (Direction de la Communication)